

COMPTE-RENDU **F.O. Finances76** CHS du 19 juin 2017.

L'Intersyndicale, dans sa liminaire, a déploré :

- la diffusion des documents de travail de façon anarchique, générant pour l'ensemble des participants du CHS une perte de temps considérable.
- un ordre du jour toujours trop long.

Le Président nous indique que l'ordre du jour résulte d'obligations et les points abordés sont incompressibles. Certains sont d'ailleurs ajoutés à la demande des Organisations Syndicales.

Ordre du jour :

1) Suivi des avis et propositions du CHS-CT :

Douanes :

- La problématique du déploiement des armes lourdes et de leur maniement est de nouveau abordé. Comment réagir face à un forcené ? L'arme lourde ne paraît être une réponse à la question posée.

Le directeur des Douanes de Rouen répond que des techniques existent et que les agents sont formés. Pour les sites évoqués, il considère qu'il y a juste des personnes un peu tendues et de la violence verbale.

Pour les armes lourdes, toutes les brigades ne sont pas encore dotées, les formations adéquates sont obligatoires sauf avis médical contraire.

- Difficulté d'accès aux locaux de l'Hôtel des douanes de Rouen suite à mis en place de « vigipirate » pour les personnels et les OS venant au CHS-CT ?

Réponse : les réunions se déroulent durant les heures d'ouverture des bâtiments. Les personnels de l'accueil sont informés des venues extérieures (stagiaires, OS, etc)

- Heures de sport durant le service ?

Réponse : cette décision ne peut être que nationale et sera portée en Centrale (lié à la problématique des armes lourdes, car entraîne le port d'un gilet pare balle plus lourd)

- contrôle aux frontières très lourd (sensible à Dieppe), les douaniers sont en attente d'un système informatique ?

Réponse : personnel supplémentaire alloué. Le nouveau règlement européen (applicable dès octobre) oblige la consultation systématique de fichiers pour les personnes entrant aux

frontières. Pour la réalisation de cette mission, le système informatique de la Police de l'air et des frontières sera étendu aux douanes et à la gendarmerie à l'automne.

En l'attente est mis en avant l'article 9 de ce même règlement permettant une sélectivité des contrôles.

2) Suivi de la situation du SIP Océane au Havre (amiante) :

Le rapport de l'expert a été présenté aux agents du site havrais le 4 mai dernier : il pourrait y avoir un souci sur la qualité d'analyse des différentes entreprises qui ont réalisé les prélèvements. Cependant, l'expert n'a pas écarté la possibilité d'une présence d'amiante liée à l'usure du sol.

Pour **F.O. Finances** : la présentation du rapport est tardive. Les collègues n'ont pas été rassurés par la présentation faite. Loin de là !

La DRFiP ne souhaite donner les fiches de présence qu'aux seuls agents « service recouvrement »

Pour **F.O.**, tous les agents présents et passés sur le plateau doivent en être destinataires, y compris les agents dits « Berkany » et les personnels de l'entreprise ONET qui sont intervenus sur le site.

La Médecin de prévention indique que le médecin référent n'avait pas encore communiqué ses résultats et espère les avoir en septembre. Il précise également que les attestations de présence engagent le Ministère des Finances dans les prises en charge potentielles.

La DRFiP indique que les travaux qui ont d'ores et déjà débuté devraient être terminés fin juillet (à savoir le SIP recouvrement, le SPFE et le CDIF).

3) Point d'étape concernant l'enquête du CHS-CT suite au décès du chef de service de la Brigade de Vérifications du Havre :

A la demande de **F.O. Finances**, les assistantes de service social ont été invitées en qualité d'expert.

La délégation d'enquête est finalisée. Elle est composée d'un représentant F.O, un Solidaires et un CGT. L'administration sera représentée par le Directeur Pôle Ressources Humaines de la DRFiP. L'Inspecteur Sécurité Santé au travail (ISST) et le Médecin de Prévention seront experts auprès de la délégation en complément.

Les premiers éléments de l'enquête sont présentés au CHS-CT en reprenant comme base le guide méthodologique.

Un courrier sera transmis, fin juin, aux agents du service de la brigade du Havre. Ce courrier précise que ceux qui le souhaitent pourront rencontrer les membres de la délégation dans le cadre de l'enquête.

F.O. Finances rappelle sa demande d'intégrer à ce courrier les collègues du Service Pôle Contrôle Expertise (PCE) qui travaillent en étroite collaboration avec leurs collègues des Brigades.

La Direction, sur ce dernier point, demande un délai de réflexion supplémentaire.

Les assistantes de service social indiquent que le CHS-CT doit informer la famille de la démarche entreprise. Si la famille le souhaite, elle pourra rencontrer la délégation d'enquête.

La DRFiP annonce ensuite qu'un Espace de dialogue (EDD) est lancé le 15 juin dernier afin de permettre au service de « ressouder l' équipe », et apaiser les tensions. La situation est actuellement difficile. La DRFiP précise aussi, par ce biais, vouloir faciliter l'arrivée du nouveau responsable du service

Pour **F.O.**, cela risque de complexifier, voire court-circuiter l'enquête du CHS-CT et rappelle que les EDD précédents n'ont jamais donné de résultat positif....

L'EDD sera présenté au CHS-CT. Les premières réunions se tiendront début juillet. Le rapport sera obligatoirement communiqué au CHS-CT.

4) Point sur le budget 2017 - Demande d'avis :

Solde provisoire à l'issue du CHS-CT d' avril : 51 681,89€

La répartition lors de la séance est la suivante :

Douanes : néant

DRFiP :

- Site Le Havre : 9 devis « amiante » : 13 824,00€
- Sites de Dieppe : Pose de plans évacuation : 4 006,80€
- CHU Rouen : aménagement interphonie du guichet : 2 332,80€
-

INSEE : n'a pu, comme lors des séances précédentes, présenter le rapport d'audit concernant la mise en sécurité du bâtiment.

Le Président précise que les dépenses sont engagées sur présentation du rapport. Ce n'est pas le cas pour cette dépense.

A l'issue des débats, il reste en solde disponible 22 879,58€ qui pourra servir en cas de dossier urgent à traiter.

5) Examen des registres Santé et Sécurité au Travail :

Lors d'un CHS-CT précédent, la DRFiP avait indiqué que le site d'Elbeuf serait un site prioritaire en 2017. **F.O. Finances** demande quelle est l'avancée du dossier ?

L'assistant de prévention nous indique que toutes les opérations prévues ont été réalisées.

6) Analyse des fiches de signalement, des accidents de service, des maladies professionnelles et des exercices d'évacuation :

La DRFiP annonce, suite à la demande **F.O.** au CHS précédent, l'instauration d'un système permettant aux huissiers des Finances d'avoir connaissance de fiches de signalement mis en place lorsqu'un usager est menaçant ou récidiviste.

F.O. prend acte de cette avancée mais déplore cependant que, dans le cas d'un dépôt de plainte d'agent de la DRFiP, cette plainte ne soit pas relayée par la Direction. Cela permettrait d'étoffer le dossier auprès du Procureur.

F.O. se réjouit de la reprise d'exercices d'évacuation incendie à la DRFiP (demande formulée à plusieurs reprises par notre organisation)

7) Programme Annuel de Prévention (P.A.P.) INSEE :

Ce PAP se concentre sur la réorganisation territoriale avec maintien des fonctions supports entre Caen et Rouen.

Le DUERP présente 98 risques dont les 2/3 concernent les risques psycho-sociaux,

Les délégués **F.O. Finances** ont approuvé ce PAP de par la démarche enclenchée et la prise en compte globale des conditions d'hygiène et de sécurité.

8) Rapport annuel de la médecine de prévention :

La médecin de prévention présente son rapport annuel.

- 457 interventions ont été réalisées.

- La deuxième médecin a commencé les visites quinquennales et fera les visites annuelles en fin d'année. Elle sera encore en formation pour 30 % de son temps d'activité.

La charge d'activité a explosé (suite au départ de deux médecins). Elle a dû faire des choix entre les différentes activités et les plus urgentes.

- Élément alarmant : sur situations médicales graves, les collègues se mettent en congés ordinaires et non en CLM pour raisons financières (sinon perte de primes)

Des solutions sont recherchées : l'aménagement du mi-temps thérapeutique, le télétravail, le CLM fractionné qui prend en compte uniquement les jours réels d'absence (hors we) sur 3/4 mois renouvelables et validé par le comité médical.

- Fiches de liaisons : fonctionnement difficile entre service RH et Médecins de Prévention à la DRFiP (pôle fiscal) Il n'y a pas de mutualisation. La correspondante sociale doit courir « à la pêche » aux informations.

- Risques psycho-sociaux : charges denses du fait de la baisse des effectifs. Prioriser des priorités devient compliqué ! Sentiment du travail mal fait, tension entre collègues....

F.O. Finances constate que le bilan retrace une dégradation de la situation des agents du fait des réorganisations et des suppressions d'effectifs. Ce que **F.O.** dénonce à tous les niveaux d'instances.

9) Rapports de l'ISST sur des sites DRFiP et Douanes :

- **Dieppe Municipale** : fissure assez importante au niveau des sanitaires. La Centrale a été saisie pour faire intervenir un ingénieur structure. En l'attente de sa venue, un témoin a été posé pour mesurer l'évolution de la fissure.

- **BSI Douanes Maromme** : suite à des chutes de pierres, des travaux ont été entrepris pour assurer la sécurité des collègues et le propriétaire a fait élaguer des arbres surplombant le talus.

La Médecin de prévention intervient également pour le remplacement de l'éclairage après étude adaptée de la luminosité sur ce site.

(Pour rappel : Lors d'un CHS précédent, un devis concernant la réfection de la luminosité avait été adoptée suite aux préconisations du rapport du médecin de prévention. Pour **F.O.** il est préférable de présenter les rapports avant le vote du budget et non l'inverse...)

10) Rapport de l'inspection du travail concernant la demande d'expertise sur le projet de fermeture du bureau et de la brigade des Douanes d'Évreux :

L'inspecteur du Travail a rendu son rapport (le 15 mai 2017).

Le Président a présenté les réponses faites par le Directeur des Douanes à l'inspecteur du travail.

3 collègues du « Bureau » ont indiqué leur souhait d'intégrer la DDFIP de l'Eure. Ils seraient alors en « détachement » avec possibilité d'intégration dans un délai de 1 à 5 ans. Ils auront toujours la possibilité de retourner dans l'administration d'origine dans ce laps de temps .

Pour les 3 collègues des « Brigades » : ils sont maintenus sur place. Ils peuvent faire de la gestion sur place ou travailler avec la brigade de Rouen, voire celle d'Eure et Loire.

S'ils changent de service, ils ne perdront pas leurs points « bonification à mutation ».

11) Point d'information travaux d'implantation Havre Port Logistique (HPL) :

Le projet douanier en est aux prémices.

L'aile choisie pour installer ces services est une ancienne brigade.

La Direction en est au stade de la faisabilité. Des réunions sont en cours avec l'assistant de prévention et la mairie du Havre.

L'idée est de rapprocher l'équipe d'encadrement avec l'ensemble de ses services (hors ceux du contrôle sur les installations portuaires)

Calendrier : 2ème trimestre 2018.

12) Questions diverses : F.O. Finances.

Trésorerie de Déville :

Une entreprise est venue changer les fenêtres totalement pourries. Or il y avait de l'amiante. Les dégâts sont bien plus importants que prévu et non budgétisés par la mairie, propriétaire des locaux.

De ce fait, les personnels subissent un préjudice important : les travaux sont toujours en cours, des devis supplémentaires sont en attente et les agents ne peuvent reprendre possession de l'intégralité de leur espace de travail.

De même, l'absence de judas sur la porte blindée inquiète les collègues qui ne savent qui se trouve derrière cette porte !

La mairie fait également un devis complémentaire mais...

Réponse : la direction est consciente du problème et le déplore mais n'a pas la main, étant simple locataire...

L'assistant de prévention précise qu'il reste néanmoins attentif à l'évolution du dossier.

(ndlr : **F.O.** aussi!)

Prochain CHS-CT, lundi 3 juillet à Caen (CHS-CT commun aux deux départements 14 et 76)